Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 46 (1920)

Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

noir ». Enfin l'orientation de quelques massifs n'est pas heureuse, et l'ensemble de la cité est bien régulier et bien monotone pour une cité-jardin.

Le jury critique les trop nombreux décrochements dans les plans des maisons ; il aurait été bien préférable de donner un peu plus de profondeur, ce qui aurait augmenté la surface de maintes pièces de dimensions insuffisantes. — Dans le type *B*, les corridors sont sombres. La proposition d'éclairer cuisine et W.-C. par une même fenêtre jumelle n'est pas recommandable. La ventilation et l'évacuation des fumées de la buanderie sont défectueuses.

Il est de toute nécessité que les loggia puissent être fermées en hiver par de bonnes fenêtres. La question de l'évacuation des ordures ménagères par des canaux intérieurs mérite une étude très sérieuse ; car si ce mode d'élimination des déchets présente quelques avantages, il a aussi de gros inconvénients ; il est en particulier indispensable que chaque ménage ait son canal débouchant à l'extérieur et non dans la cuisine. Pour le présent projet qui ne prévoit que des maisons de 2 étages sur rez-de-chaussée, cette installation spéciale ne se justifie pas.

Façades d'un réel intérêt.

Le nombre des logements, 678 pour 107 maisons, est beaucoup trop considérable. L'auteur n'a pas craint de fournir loyalement tous les profils montrant les difficultés d'exécution de son projet, difficultés que l'on rencontre dans d'autres études mais qui ne sont pas exposées avec la même franchise.

Ce projet représente un gros travail, mais malheureusement la cité proposée n'est pas une cité-jardin.

Aéro (Ve prix). — Peu de modifications importantes sont proposées au plan d'alignement sanctionné : ce qui est une erreur. La rue du Succès est maintenue jusqu'à la rue Tête de Rang, la rue Cernil Antoine est prévue avec une pente de 7,8 %, mais ce qui manque ce sont les voies d'accès pour les quartiers nord-ouest. On ne peut y parvenir qu'en empruntant des terrains privés et sur lesquels les rues ne pourraient pas être créées aussi rapidement que la cité-jardin. L'utilisation du terrain laisse à désirer. Pourquoi disposer des parcelles au sud de la rue Breguet pour une cité de maisons locatives lorsque le programme réserve ces emplacements pour des terrains industriels ? Les plans des types d'immeubles qui n'ont pas trop de décrochements sont satisfaisants, cependant mainte chambre à coucher et plusieurs cuisines sont bien petites, les vestibules sont sombres. On a sacrifié parfois la chambre à coucher pour obtenir une plus grande salle à manger, ce qui est regrettable. — Les façades et surtout les toitures sont bien tourmentées. Que de noues, de ferblanterie qui ne conviennent pas au climat de La Chaux-de-Fonds. La jolie petite maison du type D a été goûtée, mais trouverait difficilement sa place dans la colonie que l'on se propose de construire pour des familles d'ouvriers et d'employés. — Ce projet a été très consciencieusement étudié et rendu avec beaucoup de soin, mais n'a pas le caractère d'une cité-jardin. On se trouve plutôt en présence d'une cité de villas pour la partie supérieure et d'une cité industrielle pour les quartiers inférieurs. Cette impression se confirme lorsque l'on constate que l'auteur de « Aéro » propose 365 logements pour 67 maisons seulement.

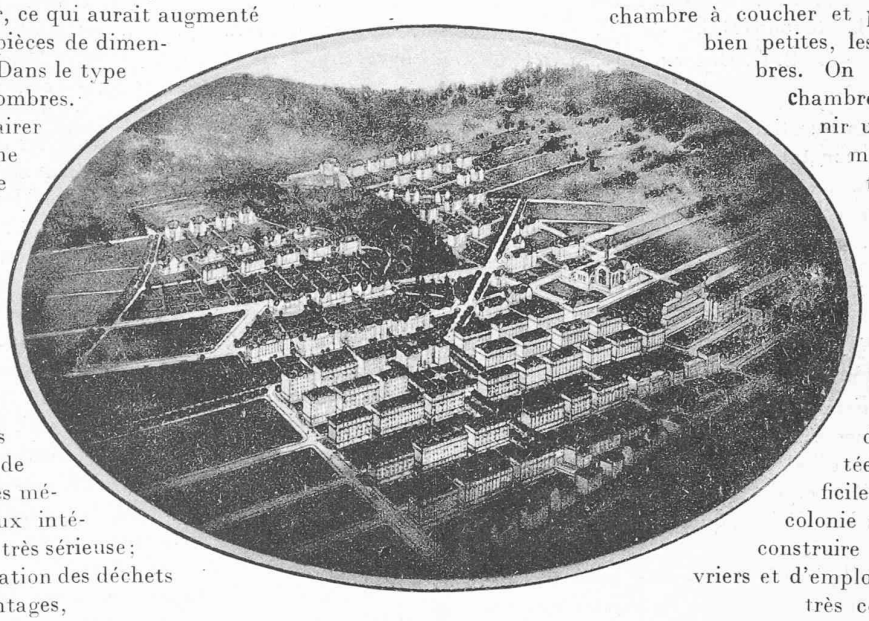

CONCOURS POUR L'ÉTUDE D'UNE CITÉ-JARDIN
A LA CHAUX-DE-FONDS

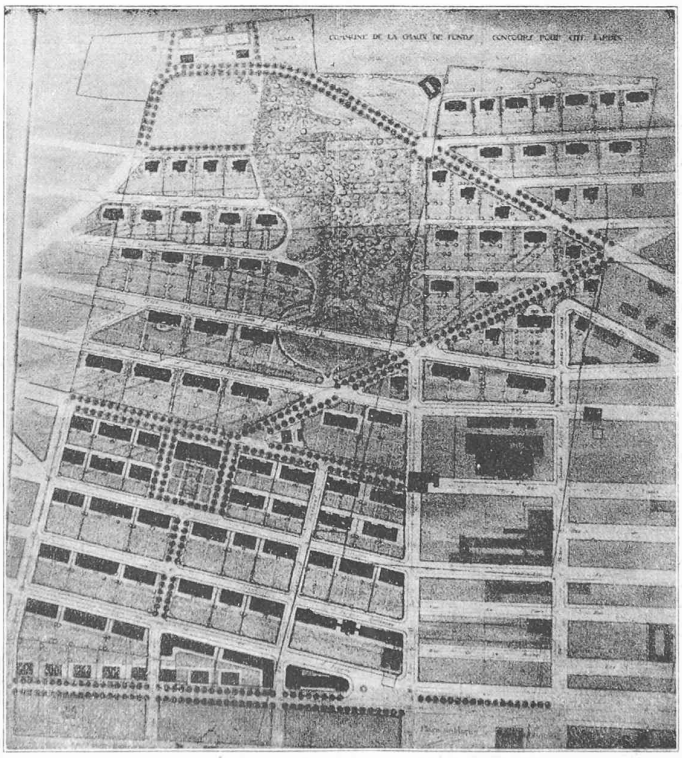

Ve prix : projet « Aero », de M. *Jean Crivelli*, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

Du danger de l'impropriété des termes.

L'article que nous avons publié sous ce titre, à la page 283 de notre numéro du 27 décembre 1919 nous a valu la note suivante :

« Dans votre numéro du 27 décembre 1919 votre correspondant « D » relève quelques inexactitudes qui se sont glissées dans l'article « Traitement thermique des pièces forgées » du numéro de janvier/février 1919 de la Revue B B C au cours de sa rédaction. Nous regrettons ces erreurs et nous sommes très reconnaissants à votre correspondant de nous y avoir rendu attentifs.

Remarquons cependant que c'est à dessein que l'auteur de l'article de la Revue B B C n'a pas donné la composition chi-

mique des aciers dont il est question dans le tableau comparatif, ni indiqué tous les procédés employés pour l'amélioration des propriétés mécaniques. En effet, le but de l'article n'était pas de traiter à fond ce sujet, mais d'en donner seulement un aperçu.

En outre nous publierons les rectifications nécessaires dans un prochain numéro de la Revue B B C.

S. A. Brown, Boveri & Cie
Baden.

L'auteur de l'article en question, qui n'est pas un correspondant, est heureux de constater que son appel au respect du vocabulaire technique a été entendu et par une des entreprises qui ont le plus contribué au développement et à l'avancement de la science technique dans notre pays.

H. D.

Exposition internationale d'habitations à Arcueil-Cachan.

Le *Bureau industriel suisse*, à Lausanne, nous communique :

La Chambre de commerce suisse à Paris annonce qu'une exposition internationale d'habitations construites suivant les lois françaises d'hygiène et de prévoyance sociale est en préparation à *Arcueil-Cachan* (Seine), pour juillet—décembre 1920.

Les constructeurs qui désireraient prendre part à cette exposition devront prendre l'engagement de vendre leur modèle-type exposé et pour tous renseignements s'adresser à M. Elie Leduc, architecte de la ville d'Arcueil-Cachan, 8, Rue Sivel, Paris (XIVe).

Exposition concernant les travaux hydrauliques et la navigation intérieure, à Stuttgart.

A cette exposition, ouverte du *21 février au 4 mars, au Landesgewerbemuseum*, à Stuttgart, sont représentés, par des modèles, tous les types d'écluses et d'ascenseurs exécutés ou projetés, et les méthodes d'aménagement des rivières et de construction des canaux en vue de la navigation intérieure. Des conférences, avec projections lumineuses, contribueront à l'instruction des visiteurs.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Mutations dans l'état des membres pendant le 4e trimestre 1919.

1. Admissions.

Section d'Aarau : Karl Brüderlin, ing., Hohlgasse, Aarau ; Adolf Flunser, ing., Gönhardfeld, 1676, Aarau ; Gustav Mathys, ing., Rupperswil ; Max Meier, ing., Gartenstrasse, 1349, Aarau ; Werner Ott, ing., Weltistrasse, Aarau ; Elias Wirth, ing., Aarau.

Section de Bâle : Ch. Blass, ing., Florastrasse, 21, Bâle ; Alfred Stucky, ing., Buchenstrasse, 8, Bâle ; Hans Rud. Stünzi, ing., Rheinländerstrasse, 18, Bâle ; H. Zschokke, chimiste, Sperrstrasse, 89, Bâle.

Section de Berne : Charles Bähler, ing., Depotstrasse, 20, Berne ; Eduard Grubenmann, ing., Thunstrasse, 12, Berne ; Walter Heierli, ing., Altenbergstrasse, 88, Berne ; Paul-E. Miescher, ing., Louisenstrasse, 42, Berne ; Hans Nater, ing., Erlachstrasse, 9, Berne, Max Nüscheler, ing., Schläflistrasse, 8, Berne ; Hermann Ritz, ing., Huttwil ; Paul Séquin, Kapellenstrasse, 12, Berne ; Armin Studer, ing., Breitenrainplatz, 38, Berne ; Walther Tobler, ing., Meisenweg, 15, Berne ; Adolf Zumsteg, ing., Einsingerstrasse, 25, Berne.

Section de Genève : Max Egger, arch., rue de l'Ecole de médecine, Genève ; Alfred Bieler, ing., boulevard des Philosophes, 23, Genève ; Albert Filliol, ing., rue Beauregard, Genève ; Fritz Walty, ing., avenue Gaspard-Vallette, 9, Genève.

Section de Soleure : Fritz Moeri, arch., Hauptgasse, 7, Soleure.

Section de Saint-Gall : Theodor Niederer, arch., Altstätten (Rheinthal) ; W. Stauder, ing., Davidstrasse, 10, Saint-Gall ;

Section de Lucerne : Alb. Nadler-Hauser, arch., Hirzenhof, Lucerne ; Alfred Ramseyer, arch., C. F. F. Kapuzinerweg, Lucerne ; Otto Kaufmann, ing., Brambergstrasse, 27, Lucerne.

Section de Zurich : Walter Hanauer, arch., Löwenplatz, 43, Zurich ; F. Messmer, arch., Uraniastrasse, 15, Zurich ; Otto Pfister, arch., Bergheimstrasse, 6, Zurich ; Werner Pfister, arch., Dahliastrasse, 11, Zurich ; E. Schulthess, arch., Universitätsstrasse, 8, Zurich ; H. Streuli, arch., z. Post, Wädenswil, Zurich ; Fritz Bühler, ing., Döttingen ; Jos. Felber, ing., Ringstrasse, 2, Oerlikon ; Ed. Hünerwadel, ing., Im eisernen Zeit, 1, Zurich ; Walter Moll, ing., Hadlaubstrasse, 9, Zurich ; Frid. Schindler, ing., Breitingerstrasse, 5, Zurich ; Paul Zigerli, ing., Gotthardstrasse, 51, Zurich.

Membres isolés : Ernst Schroeder, ing., BBC Strasse, 11, Baden ; Irmin Lévy, ing., Delémont.

2. Démissions.

Section de Berne : Alexander Béguin, arch., Berne ;Ernst Hünerwadel, arch., Berne.

Section de Winterthur : Heinrich Meier-Welti, ing., Winterthur .

Section de Zurich : A. Hüni, ing., Zurich.

3. Décès.

Section de Bâle : E. Oppikofer, directeur des E. W., Bâle.

Section du Tessin : Ferd. Bernasconi, arch., Locarno .

Section de Winterthur : Henri Meyer, ing., Winterthur.

Section de Zurich : K. Schreck, directeur, Zurich.

4. Transferts.

Section d'Aarau : Hans Reifler, ing., Aarau (auparavant section de Bâle) ; Erwin Schnitter, ing., C. F. F., Aarau (auparavant section de Zurich).

Section de Berne : Ernst Müller, ing., Bellevuestrasse, 1, Berne (auparavant section de Schaffhouse).

Section de Genève : Rob. Maillart, ing., chemin de Miremont, 29, Genève (auparavant section de Zurich).

Section de Saint-Gall : R. Luternauer, ing., Saint-Gall (auparavant section de Zurich).

Section de Lucerne : Rob. Forter, ing., Hitzlisbergstrasse, 3, Lucerne (auparavant section de Saint-Gall).

5. Changements d'adresse.

Section d'Aarau : Ernst Bolleter, ing., Augustin Keller-Strasse, 1495, Aarau.

Section de Bâle : Paul Kehlstadt, ing., p. a. Hans Kehlstadt, Birmernsdorferstrasse, 17, Zurich IV ; Otto Ziegler, ing., Leimenstrasse, 60, Bâle.

Section de Berne : Hans Fehlmann, ing., Bollwerk, 19, Berne ; Alfred Meyer, ing., Helvetiastrasse, 35, Berne.

Section des Grisons : F. Rey, ing., Klosters-Dörfli.